



GESTION PATRIMONIALE

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Type de société : Société d'Etat  
 Date de création : 20 décembre 2017  
 Capital social : 500 millions FCFA  
 Fonds propres : 33,09 milliards FCFA (-22,58%)  
 Participation Financière Publique : 100%  
 PCA : Vénance KONAN  
 DG : YEO Adama Benoit  
 Adm MBPE : TAHI Fabrice  
 Adm MICEN : MBRA Georges

A propos d'IDT

La Société Ivoirienne de Télédiffusion (IDT) a été créée par décret no 2017-844 du 20 décembre 2017 à la suite de la volonté de l'Etat de Côte d'Ivoire de mettre en place un opérateur national de diffusion, distincte des entreprises éditrices de programmes, pour la mise en œuvre du processus de migration vers la Télévision Numérique Terrestre (TNT). Elle a pour mission principale d'assurer la diffusion des programmes radiophoniques et télévisuels sur le territoire ivoirien.

En 2022 c'est :

- ❖ 29,89 milliards FCFA d'investissements réalisés
- ❖ 433,5 millions FCFA de résultat net, (+4254% par rapport à 2021)

REPARTITION DU CAPITAL

Actionnariat	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	100,00

PERSPECTIVES 2023

En dépit de la baisse des activités commerciales, l'année 2022 s'est soldé par un résultat net bénéficiaire et en hausse nette par rapport à 2021.

Ainsi, pour 2023, la société envisage de :

- assurer l'exploitation optimale du réseau de la Télévision Numérique Terrestre ;
- rechercher les sources de financement de l'étude relative à la couverture des zones blanches ;
- Intensifier la campagne de communication autour de la TNT (...)

L'exercice 2022 est marqué une baisse des activités commerciales se traduisant notamment par une baisse de 25,48% du chiffre d'affaires qui est passé de 4,62 milliards FCFA en 2021 à 3,44 milliards FCFA. Toutefois, le chiffre réalisé en 2021 intégrant un produit exceptionnel lié à une facturation de 1,054 milliard FCFA des locations de pylônes à la suite de la mission d'audit des sites réalisée avec les opérateurs de téléphonie.

En revanche les produits d'exploitation ont connu une hausse de 100,3%, en raison de l'augmentation de la subvention d'exploitation de 1,19 milliard FCFA (+61%), des reprises de subventions d'investissements évalués à 5,24 milliards FCFA (+565,73%) après reclassement du projet TNT en compte d'immobilisation définitif ainsi que l'obtention de la redevance audiovisuelle de 1,352 milliard FCFA.

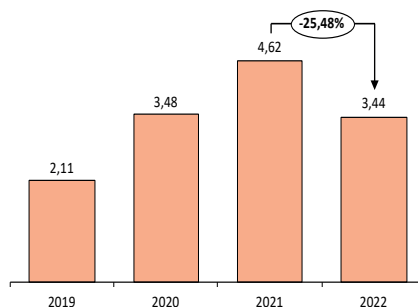
De même, les charges d'exploitation ont augmenté de 104,76%. Celles-ci ont enregistré une hausse plus importante que celle des produits, en passant de 6,164 milliards FCFA en 2021 à 12,622 milliards FCFA en 2022, résultant de l'augmentation des « autres achats (+148 millions FCFA) », des « autres charges (+1,62 milliard FCFA) », des « charges de personnel (+138 millions FCFA) » et des « dotations aux amortissements (+4,68 milliards FCFA) ».

Il ressort de ce qui précède un résultat d'exploitation bénéficiaire de 606 millions FCFA en 2022, contre un bénéfice de 440 millions FCFA en 2021, soit une augmentation de 166 millions FCFA.

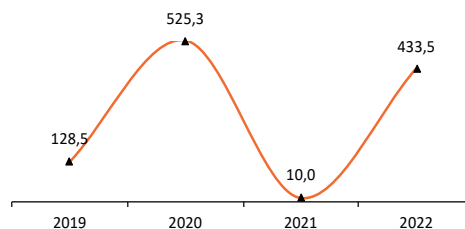
En définitive, la société a réalisé un bénéfice de 433,5 millions FCFA en 2022, contre un bénéfice de 10 millions FCFA en 2021, soit une augmentation de 423 millions FCFA.

Les impôts dus à l'Etat, au titre de la gestion 2022, se sont fixés à 524 millions FCFA en 2022 (330 millions FCFA d'impôts et taxes d'exploitation et 194 millions FCFA d'impôt sur le résultat) contre 499 millions FCFA en 2021.

CHIFFRE D'AFFAIRES (MILLIARDS FCFA)



RÉSULTAT NET (MILLIONS FCFA)



FAITS MARQUANTS

- Mise en marche des 35 sites de diffusions TNT et l'extinction totale du signal analogique et la poursuite des campagnes de communication de proximité à l'intérieur du pays ;
- Prise en compte dans la Loi de Finances 2023 du partage de la redevance audiovisuelle entre la RTI et IDT avec la détermination d'une clé de répartition de 11% pour IDT et 89% pour la RTI, à travers l'arrêté interministériel n° 0024/ MBPE/MICEN/ du 02 août 2022 ;
- Mise en œuvre d'un projet CAR PLAN à l'endroit du personnel IDT afin de faciliter les déplacements et les missions.

